

ST AGNANT PRÈS CROCQ - LE CHÂTEAU DU THEIL

12 KM, 3H30 - MOYEN



Départ / Arrivée :

Mairie, St Agnant près Crocq

Balissage : Jaune



St-Agnant-près-Crocq

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9

la Ribière
Péalouse
le Theil
Montaneix
Morneix
Chez Prieuret
le Moutouyard
Noudière
Longeville
Dougier
Tate
Étang de Chanaud
Étang Neuf
0,2
765
800
D29
D31
D18

- ➊ A l'église, tourner à droite direction Magnat-l'Etrange. 350 m après l'étang, emprunter un chemin à gauche en sous-bois.
- ➋ Monter à gauche un chemin bordé d'anciens murets. A Morneix, descendre à droite.
- ➌ Tourner à gauche à l'intersection.
- ➍ Prendre la route à droite. Dans un virage, après le village, prendre un chemin en sous-bois sur la gauche.
- ➎ A la première patte d'oie, descendre le chemin creux à gauche et à la deuxième continuer sur la gauche.
- ➏ Juste avant la D29, monter à droite un chemin.
- ➐ A Montgouyard, s'engager sur une piste en face vers la chapelle St Michel. A la croix, descendre à droite. Le chemin vire sur la gauche avant de se rétrécir. Au Besth, suivre tout droit la route.
- ➑ Prendre ensuite le premier chemin à droite. A la D 31, prendre en face et passer sur la chaussée de l'étang. Au bout, monter le chemin à droite.
- ➒ A la patte d'oie, s'engager à gauche jusqu'à la route puis prendre 2 fois à droite pour rejoindre la Mairie



Cadran solaire du Montgouyard

Au Montgouyard se trouve un cadran solaire daté de 1886 et réalisé à la peinture à chaux. La maison appartenait autrefois au seigneur Galmaud de Magnat l'Etrange.



Chapelle St Michel

Construite au XVe siècle à l'initiative de Guillaume d'Aubusson, seigneur du Theil, elle est détruite par un incendie puis reconstruite en 1634. La chapelle est restaurée en 1870 et sa couverture en lauzes en 2019.

©ADRT23



Château du Theil

Construit au XVe siècle, fortement remanié au XIXe siècle, il possède une belle charpente en forme de coque de navire. Il sert de refuge à des enfants lors de la Seconde Guerre Mondiale ainsi qu'au préfet de la Creuse de l'époque, nommé par la France Libre.

©M.Tijeras-Villejoubert